

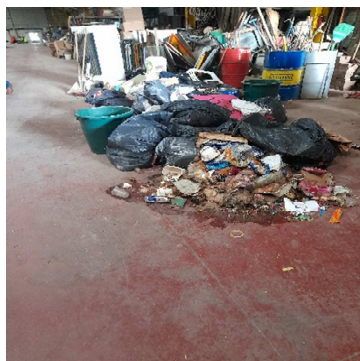


Edition trimestrielle – N° 4 – Octobre 2023

MOT DU MAIRE



Tous les jours en traversant notre village, nous ne pouvons que constater la recrudescence des incivilités, notamment les dépôts sauvages d'ordures. Voici, en photos, ce que nos employés doivent évacuer chaque semaine. Le visuel n'est pas agréable, je vous laisse imaginer les odeurs. Nos employés sont donc obligés pour que ces déchets soient ramassés par TRINOVAL, de les trier. Cela représente une matinée de travail à 4, pour trier,



mettre en sac et aller porter à la déchetterie ce qui ne peut être ramassé. Autre exemple, la plateforme a été nettoyée, 5 tonnes de déchets ont été enlevées avec mon aide. Pas moins d'une semaine plus tard, il a fallu recommencer, 3 camions benne ont été nécessaires.



C'est pourquoi, face à cette recrudescence d'incivilités, et à chaque fois qu'il sera possible d'identifier l'auteur, une plainte sera déposée à la gendarmerie. Les articles [R. 631-2](#), [R. 634-2](#), [R. 644-2](#) et [R.635-8](#) du code pénal, ainsi que l'article [L. 541-46](#) du code de l'environnement, fixent les contraventions et délits en matière d'abandon de déchets. **Tout contrevenant s'expose à une amende jusqu'à 1500 € (articles R631 et 635-8 du Code pénal).**

Concernant l'entretien de nos espaces verts, il faut savoir que nos services techniques entretiennent 76 635 m² de pelouses, 6 151 m² de massifs, 455 arbres, 5 380 m de haies, 28 006 m de trottoirs, 8 290 m de tour de ville.

L'interdiction d'utiliser des produits chimiques pour désherber les espaces publics implique un véritable changement pour les équipes des espaces verts.

Désormais désherbés manuellement et mécaniquement, ce qui prend plus de temps, les trottoirs, et ruelles laissent de plus en plus entrevoir des « mauvaises herbes ». Beaucoup d'entre vous s'en plaignent, c'est pourquoi je tenais à vous expliquer qu'il ne s'agit pas de négligence mais de la conséquence du zéro phyto.

Aussi, nous travaillons actuellement sur des solutions afin de réaménager nos espaces et éviter l'envahissement des « mauvaises herbes », notamment en végétalisant avec des espèces couvre-sols qui empêcheront la végétation spontanée et de fait réduiront le désherbage manuel. Nous commencerons en novembre par le cimetière, où les services techniques procéderont aux premiers semis. Il y aura donc une période de transition en attendant que la végétation pousse et laisse la place à un tapis végétal dense et couvrant laissant moins de place « aux herbes folles ».

L'équipe municipale mettra en œuvre tout ce qui est possible afin de garder notre village agréable à vivre pour tous ses habitants. Mais pour cela, il est important d'adopter les bons comportements afin de maintenir un cadre de vie commun agréable et respectueux de chacun.

VIE MUNICIPALE

RESTAURATION SCOLAIRE ET PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

A compter du 1^{er} octobre 2023, changement de prestataire pour la livraison en liaison froide des repas scolaires et des repas à domicile. La société LA NORMANDE a été retenue par la commune pour assurer cette prestation, répondant au mieux aux critères définis au cahier des charges.

La volonté de la collectivité, est de proposer aux enfants une alimentation de qualité avec des menus équilibrés, diversifiés et élaborés avec des produits locaux et bio. Il en est de même pour le portage repas. La livraison à domicile des repas sera assurée par la Poste via un partenariat avec LA NORMANDE.

TRAVAUX REALISES AU GROUPE SCOLAIRE



Pose d'une nouvelle clôture à l'école primaire (côté rue Léon THULLIER) afin de sécuriser l'accès.



Aménagement espace vert dans la cour de maternelle, dans l'attente d'une nouvelle aire de jeux.

Rénovation du plafond et changement luminaire à l'école primaire.

Les agents du service technique ont également remis en état les bancs en bois à l'école, et rénovation des grilles d'accès à l'école maternelle.

TRAVAUX REALISES SUR BATIMENTS COMMUNAUX

Remise en peinture de la porte principale de la mairie et changement des fenêtres du 1^{er} étage à l'arrière.

A la salle polyvalente, rénovation des fenêtres.

Aménagement d'une nouvelle salle à l'étage du bâtiment derrière la mairie (ancienne école des filles) et d'un logement d'urgence.

TRAVAUX EN COURS

Salle des Fêtes : un nouvel aménagement de la cuisine à la salle de fête est en cours (crédence, matériel de cuisine, réfection des murs...).

La Chapelle : après le changement de la porte d'entrée, des travaux seront réalisés dans les prochains mois pour l'isolation (installation d'un faux-plafond, le changement du mode de chauffage) et la finalisation du raccordement sanitaire du toilette extérieur PMR. Suite à ces travaux, la chapelle sera proposée comme une salle supplémentaire aux associations ou aux particuliers.

Vidéosurveillance : installation de caméras de vidéoprotection : 3 caméras pour les flux de circulation (axe rue Godard Dubuc et rue d'Amiens) et 2 en zonal, Mairie et à la salle polyvalente.

VIE LOCALE

FORUM DES ASSOCIATIONS

La municipalité remercie les associations ayant participé à ce forum, malheureusement peu de public sur cette journée pour venir découvrir les diverses activités sportives proposées sur la commune.

EVENEMENTS A VENIR

18/10/2023	Les membres de l'association des Anciens Combattants de VIGNACOURT rendront hommage aux morts pour la France durant les conflits d'Algérie – Tunisie – Maroc le mercredi 18 octobre 2023 à partir de 18h30 au cimetière communal, en particulier à Daniel TREPAGNE puis à Michel ROHAUT, enfants du village dont leurs sépultures seront fleuries et les hommages rendus. Nous n'oublierons pas également, le soldat Jean HUBAU inhumé à CANDAS et frère de notre camarade Hervé de VIGNACOURT. Nous invitons tous les citoyens les ayant connus ou ceux motivés par l'héroïsme de nos combattants morts pour la France, à nous assister à cette commémoration qui sera suivie du verre de l'amitié à la salle de réunion située derrière la mairie.
11/11/2023	Cérémonie du 11 novembre (dépôt de gerbes aux cimetières Français et Britannique)
26/11/2023	Repas des aînés (information à venir)
09&10/12/2023	Téléthon : le vendredi soir, repas spectacle à partir de 19h – le samedi, marché des artisans - Salle Polyvalente
15/12/2023	Festivité de Noël – Marché de Noël
31/12/2023	La commune est susceptible d'organiser le réveillon de l'an – Renseignements en Mairie d'ici quelques semaines.

ETAT CIVIL

MARIAGE

LAURENT Guillaume et HURE Chloé le 12 août 2023

TAVERNIER Joël et FOURMANOIR Nicole le 16 septembre 2023

DECES

BOCQUILLON Clotilde le 23 juillet 2023

SANNIER Françoise le 13 août 2023

DELAIRE Josette le 26 août 2023

DEMAILLY Michel le 28 août 2023

DOURLENS Monique le 4 septembre 2023

INFORMATIONS PRATIQUES

<p><u>Mairie et Agence Postale Communale</u></p> <p>Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 12h Mardi et Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h Tél Mairie : 03.22.39.44.00 Tél Poste : 03.22.39.44.09 www.vignacourt.fr mairie@vignacourt.fr</p>	<p><u>Permanence en mairie</u></p> <p><u>Mission Locale</u> Sur RDV au 03.22.77.80.06.</p>
<p><u>Médiathèque</u></p> <p>Mardi : de 14h à 19h Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h Tél : 03.22.39.03.00 http://mediatheques.cc-valdenievre.fr</p>	<p><u>Guichet Emploi Intercommunal</u></p> <p>3 rue de la Catiche 80420 Flixecourt Tél. : 03 22 39 12 92</p>
<p><u>A.L.S.H.</u></p> <p>En péri-scolaire : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h5 à 8h30 et de 16h30 à 18h30</p> <p>Le Mercredi et pendant les vacances scolaires avec possibilité de restauration : 7h15 à 18h30 Tél. : 03.22.39.28.10</p>	<p><u>Conciliateur de justice*</u></p> <p>NUTTIN Muriel par mail muriel.nuttin@conciliateurdejustice.fr</p> <p><i>*Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.</i></p>
<p><u>Centre d'interprétation - VIGNACOURT 14-18</u></p> <p>Jusqu'à fin octobre : du mardi au vendredi : 10h à 18h/samedi et dimanche : 14h à 18h Basse saison : (novembre à mars) : du mardi au samedi : 13h30 à 17h</p>	<p><u>ADMR :</u></p> <p><u>Association d'aide à domicile en milieu rural</u> 283 bis rue d'Amiens. Tél. : 03.22.52.54.08 Mail : contactadmr5@vignacourt.fede80.admr.org</p>
<p><u>Déchetterie La Chaussée Tirancourt</u></p> <p>Pour tous vos objets encombrants et notamment vos cartons volumineux, vous devez vous rendre à la déchetterie de la Chaussée Tirancourt Du 1^{er} octobre 2023 au 31 mars 2024, les mardis, mercredis, vendredis et samedi de 9h à 12h30* et 13h30 à 17h*</p> <p>* accès fermé 15 minutes avant l'heure de fermeture La déchetterie est fermée les lundis, jeudis, dimanches et jours fériés</p>	